

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Sarthe
110, rue de Frémur
49000 Angers
02 41 39 48 98
sarthe@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



MAIRIE DE PARCÉ-SUR-SARTHE

9 rue Charles de Gaulle
72300 Parcé-sur-Sarthe
02 43 95 39 21
accueil.mairie@parcesursarthe.fr
www.parcé-sur-sarthe.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration des

Tourettes de Parcé-sur-Sarthe

en Sarthe

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mairie de Parcé-sur-Sarthe - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Restaurer un belvédère sarthois du XVIème siècle

◆◆ LE PROJET

La commune de Parc -sur-Sarthe souhaite faire restaurer les Tourettes, belvéd re construit au XVI me si cle. Le b timent est propri t  communale depuis 20 ans et a d j   t  restaur  en partie, au niveau du haut des tourelles. Situ es dans un pr  ferm , les Tourettes servent de lieux de spectacle. Cette localisation permet l'installation de gradins ainsi que d'une sc ne.

Actuellement, ce b timent pr sente un  tat de v tust  tr s avanc . En effet, des infiltrations d'eau menacent l'enti ret  de l' difice. Les tours n'ont plus de toits, ce qui les laisse ouvertes aux intemp ries. Certains murs pr sentent des l zardes importantes.

Une premi re tranche de travaux aura lieu de septembre   d cembre 2023. Elle concernera la restauration de la charpente et du corps du b timent. Une deuxi me concernera quant   elle les t tes de murs d'enceinte. Elle est pr vue au printemps 2024. La commune souhaite faire appel   un chantier participatif jeune ou   un chantier d'insertion, comme elle l'a fait en 2010.

◆◆ LA MOBILISATION

La municipalit  souhaite poursuivre et accentuer l'utilisation de ce lieu pour des manifestations culturelles : concerts, th tre, danse, expositions, f tes du bourg. Elle souhaite  galement proposer des visites du site.

◆◆ LES CONTREPARTIES

A partir de 10   : remerciements des donateurs sur les r seaux sociaux et r ception d'un dipl me par mail.

A partir de 50   : contrepartie pr c dente et une visite apr s travaux.

A partir de 100   : contreparties pr c dentes et une visite guid e de Parc -sur-Sarthe.

A partir de 250   : Contreparties pr c dentes et un CD de Crescendo

A partir de 500   : Contreparties pr c dentes et deux places   la veill e au village

A partir de 1 000   : Contreparties pr c dentes et deux invitations   un spectacle de l'Entracte "art en territoire"

Montant des travaux	90 461 � HT
Objectif de collecte	20 000 �
D�but des travaux	Septembre 2023

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des Tourettes de Parc -sur-Sarthe

Et j'accepte que mon don soit affect    d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un d lai de 5 ans apr s le lancement de la collecte, s'il n'est pas r alis  conform ment au programme de travaux valid  par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants   l'issue de l'op ration.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87834

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par ch que

Je compl te les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don   la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagn  de mon r glement   l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
Tourettes de Parc -sur-Sarthe**

Le montant de mon don est de

80   150   250   500  

Autre montant _____  

Nom ou Soci t  : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je b n ficie d'une r duction d'imp t

Exemples de dons	80 �	150 �	250 �	500 �
Co�t r�el apr�s r�duction de l'imp�t sur le revenu	28 �	51 �	85 �	170 �
R�duction d'imp�t de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Co�t r�el apr�s r�duction de l'imp�t sur la fortune immobili�re	20 �	38 �	63 �	125 �
R�duction d'imp�t de 75% du don dans la limite de 50 000 � (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 �).				
Co�t r�el apr�s r�duction de l'imp�t sur les soci�t�s	32 �	60 �	100 �	200 �
R�duction d'imp�t de 60% du don dans la limite de 20 000 � ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette derni�re limite est plus �lev�e.				

Le re u fiscal vous sera adress  par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre re u fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Cr dit photos   Mairie de Parc -sur-Sarthe

